

Sécurité : l'exemplarité cannoise valorisée au Salon international de la Sécurité privée

PLATINUM SECURITY EXHIBITION – 10>12AVRIL - FORUM GRIMALDI MONACO

Les organisateurs du Salon international du secteur de la sécurité privée organisé à Monaco ont souhaité enrichir le programme avec des conférences présentant notamment des cas concrets, et des bonnes pratiques actuelles. Philippe Leclerc, Directeur de la Sûreté et de la Sécurité du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, était ainsi convié à présenter les grands axes de la stratégie entreprise qui ont conduit au Label Sécuri-Site.



L'attribution récente du Label Sécuri-Site, pour le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes est la reconnaissance de l'Etat français des engagements et des mesures prises au jour le jour en conformité avec un haut degré de vigilance et de prévention.

L'exemplarité des démarches conjointes

La sécurité et la sûreté sont l'un des domaines pour lesquels les experts cannois travaillent ensemble et unissent leurs forces. Ainsi **Philippe Leclerc**, Directeur de la Sûreté et de la Sécurité du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, et son homologue pour le groupe Barrière à Cannes, **Eric Roberge**, ont été invités à présenter leurs démarches. **Ensemble, ils ont pu évoquer la stratégie pro-active conduite : à chaque événement ses spécificités.** En tourisme d'affaires, selon les salons et les congrès, les nationalités des participants ont leur importance, de même que le secteur d'activité, les personnalités accueillies ou encore les « valeurs » présentées.

Avec plus de cinquante rendez-vous professionnels, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes réunit plus de 280 000 congressistes par an lors d'évènements d'affaires qui nécessitent du sur-mesure et de l'adaptabilité permanente.

Les actions menées par le Palais des Festivals et des Congrès se font en étroite coopération avec la Ville de Cannes qui mène une politique volontariste et exemplaire en matière de sécurité.

Ainsi, s'établit une coproduction de sécurité impliquant les forces de police municipale et nationale, les établissements de secours, les services de l'État, les services de la Ville et du Palais, ainsi que les sociétés privées de sécurité pour optimiser l'accueil des grands évènements professionnels et de loisirs.

"Cannes possède le réseau de vidéo-surveillance des espaces publics le plus dense de France, avec 1 caméra pour 87 habitants. Nous avons été la première ville à mettre en place un Plan communal de Prévention du Risque Terroriste enclenché fin 2015. Il faut continuer ce travail pour que dans notre « village mondial », tous les aménagements soient pensés pour protéger au mieux Cannois, congressistes et visiteurs" a rappelé David Lisnard, Maire de Cannes lors de la signature de la convention portant le Label Sécuri-Site.

Les professionnels de la sécurité ont marqué leur intérêt pour cette démarche. Ils étaient près d'une centaine à assister à cette conférence.



Le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes est le 1^{er} site labellisé Sécuri-Site du Département. En janvier 2019, une nouvelle fois, le Palais était ainsi reconnu pour son exemplarité. [+ INFOS](#)